



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE PLOEMEUR (56270)

Direction des Ressources
Service Finances

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU MAIRE

DECISION N° 2020FIN0403

PORTANT SUR UNE GARANTIE D'EMPRUNT – SA AIGUILLON CONSTRUCTION

Le Maire de PLOEMEUR,

Vu l'article L 2122-22, 2° du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des Collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19 ;

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code Civil ;

Vu le Contrat de Prêt n° 106749 en annexe signé entre la SA AIGUILLON CONSTRUCTION ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

La ville de Ploemeur est sollicitée par la SA AIGUILLON CONSTRUCTION pour accorder sa garantie (50%) pour la réalisation d'un emprunt de 746.000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer la construction de 8 logements en accession sociale « Rue Renan ».

Les caractéristiques de l'emprunt n° 106749 constitué de 5 lignes de prêt sont les suivantes :

- Ligne de prêt n° 5326749 PLUS construction d'un montant de 322.000 €
- Ligne de prêt n° 5326750 PLUS foncier d'un montant de 78.000 €
- Ligne de prêt n° 5326751 PLAI construction d'un montant de 234.000€
- Ligne de prêt n° 5326752 PLAI foncier d'un montant de 72.000 €
- Linge de prêt n° 5326753 PHB 2.0 tranche 2018 d'un montant de 40.000 €

La SA AIGUILLON CONSTRUCTION sollicite l'accord de garantie de la ville de Ploemeur à hauteur de 50 % de l'emprunt soit 373.000 €, Lorient Agglomération ayant été sollicitée pour garantir les 50 % suivants.

En conséquence, le garant est appelé à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement des dites lignes des prêts réaménagés.

Article 1 : La commune de Ploemeur accorde sa garantie sonétaire à la SA AIGUILLON CONSTRUCTION pour le remboursement à hauteur de 50 % de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt de 746.000€ € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions détaillées dans le contrat de prêt n° 106749. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La commune de Ploemeur reconnaît avoir pris connaissance dudit contrat annexé à la présente.

Article 3 : La commune de Ploemeur renonce au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, dès réception de la demande de la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de la quotité garantie soit 50 %, toute somme due au titre de ce prêt en capital, intérêts, intérêts de retard et tous autres frais accessoires qui n'aurait pas été acquittée par la SA AIGUILLON CONSTRUCTION à sa date d'exigibilité et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 : La commune de Ploemeur s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

Article 6 : Madame la directrice générale des services et Monsieur le Trésorier de Lorient sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera affichée, transmise en Préfecture pour contrôle de légalité et publiée au registre des délibérations.

Fait à Ploemeur, le **23 AVR. 2020**

Ronan Loas,
Maire

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Ploemeur in Morbihan. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PLOEMEUR' at the top and '(Morbihan)' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a tower, and a ship. A blue ink signature, 'Ronan Loas', is written across the stamp. A long, horizontal blue ink line extends from the right side of the stamp across the page.